



INTÉGRER LES TMS AU DUERP

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) peut être l'opportunité de suivre dans le temps la démarche de prévention des TMS. En effet, l'évaluation des risques et le plan d'action doivent y figurer, et son actualisation doit se faire a minima une fois par an.

La place des TMS dans le DUERP

L'enquête réalisée par CIDES dans le cadre du projet « Prévenir les TMS dans l'ESS » a montré que les représentants des salariés sont assez largement associés aux démarches mises en place, le plus souvent autour de la réalisation et de l'actualisation du DUERP, et des décisions d'actions prises dans ce cadre. De nombreux établissements identifient, à travers leur DUERP, l'existence de risques (lombalgies, douleurs, etc.) liés au port de charges, aux contraintes posturales, aux rythmes de travail, etc.

Cependant, à travers l'évaluation du risque TMS dans les DUERP, on constate un manque de vision globale. Les postures et le poids des charges sont pris en compte, mais souvent sans analyse des situations de travail. Le lien avec les risques psychosociaux est rarement fait. Globalement, les DUERP identifient le risque TMS mais sous-estiment assez largement son importance et son impact sur la santé des salariés.

Dans de nombreux DUERP, les mesures de prévention sont centrées sur les aides techniques. Plusieurs mesures renvoient aux « gestes et aux postures » des individus au travail via des sessions de formation et des « référentiels de bonnes pratiques ». Ces solutions renvoient à la responsabilité individuelle des salariés, et sont insuffisantes en matière de prévention des risques professionnels si elles se limitent au rappel à la règle théorique.

Mieux évaluer le risque TMS dans le DUERP

Nous proposons d'intégrer au DUERP différentes familles de déterminants des situations de travail :

- contenu et organisation du travail (charge de travail, prescriptions, consignes, marges de manœuvre, délais, plannings, pauses, organisation du collectif de travail...);
- environnement de travail (espaces, locaux, matériel, aides techniques);
- relations avec le public (et l'environnement de l'utilisateur);
- environnement externe (modalités de financement, exigences réglementaires ou institutionnelles, etc.).

A partir des situations de travail jugées à risque, le DUERP peut mentionner simplement la présence de contraintes liées à ces familles de déterminants.

Plus ces contraintes seront présentes, plus le risque de TMS sera jugé important.

Intégrer les TMS au DUERP : trois exemples

Un tableau très simple peut permettre d'intégrer cette analyse. Dans l'exemple ci-dessous, nous reprenons trois exemples, tirés de différents secteurs d'activité.

Dans ces trois situations, toutes les contraintes sont identifiées comme étant présentes : le risque TMS est fort.

Situations de travail	Modalité d'exposition des salariés / Contraintes	Déterminants de la situation	Risques identifiés	Moyens de prévention déjà en place / Points d'appui	Pistes d'action de prévention
En crèche : Travail de la salariée polyvalente	Charge de travail, multiplicité des tâches Travail en présence des enfants Matériel cassé Locaux vétustes Interruptions, pression temporelle, rythme	<input checked="" type="checkbox"/> Contenu et organisation du travail <input checked="" type="checkbox"/> Environnement de travail <input checked="" type="checkbox"/> Relations avec le public <input checked="" type="checkbox"/> Environnement externe	TMS	Soutien des collègues	Formation Achat de matériel (chariot de ménage) Modification des horaires Redéfinition du contenu des missions et de la répartition des tâches
Dans l'aide à domicile : Courses pour les bénéficiaires	Exigences des bénéficiaires Charge physique (poids des courses, escaliers à monter) Matériel usagé, inadapté Contraintes de temps Accessibilité des logements	<input checked="" type="checkbox"/> Contenu et organisation du travail <input checked="" type="checkbox"/> Environnement de travail <input checked="" type="checkbox"/> Relations avec le public <input checked="" type="checkbox"/> Environnement externe	TMS	RAS	Contrat de départ avec les bénéficiaires intégrant : - livraisons - matériel adapté (caddies) Evaluation régulière de la situation par les responsables de secteurs
En établissement médico-social (EHPAD) : Aide aux repas au lit	Dépendance des résidents, fatigue, risques de dénutrition Contraintes de temps liées au nombre de résidents Inadaptation des lits aux situations de repas	<input checked="" type="checkbox"/> Contenu et organisation du travail <input checked="" type="checkbox"/> Environnement de travail <input checked="" type="checkbox"/> Relations avec le public <input checked="" type="checkbox"/> Environnement externe	TMS	Organisation collective : répartition des tâches actée lors des transmissions Suivi médical des résidents	Rotation des tâches Réflexion sur les aménagements du mobilier